

Madame Françoise Nyssen
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Paris, le 16 octobre 2017

Madame la Ministre,

Nous représentons, entre autres, de nombreux lieux artistiques et culturels que l'on nomme lieux intermédiaires, Fabriques ou encore Nouveaux Territoires de l'Art. Issus de la société civile et à but non lucratifs, ces lieux présents sur l'ensemble du territoire national remplissent des missions d'intérêt général.

Ces lieux où s'hybrident les disciplines, se confrontent les expériences, les savoirs et les publics, interviennent à tous les niveaux de la chaîne de production artistique et s'interrogent sur les conditions de réception de celle-ci. Ils développent un ensemble d'activités telles que l'accueil en résidence pour des temps de recherche et de création, l'enregistrement, la diffusion, la rencontre avec les publics, la médiation, les pratiques artistiques amateurs, etc. Ce sont des lieux de proximité, qui travaillent en forte interaction avec la diversité des territoires urbains et ruraux et qui animent une vie sociale à travers les partenariats qu'ils développent avec des structures de champs différents.

Leur participation à la vie culturelle du pays est actée dans la loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine du 7 juillet 2016. Les lois de finances 2016 et 2017 ont entériné cette reconnaissance en leur attribuant un budget dédié en augmentation et la création d'une ligne budgétaire spécifique : les Ateliers de fabrique artistique. Cette ligne budgétaire doit se traduire par un cadre de politique publique afférent.

Au lendemain de la présentation du Projet de Loi de Finances 2018, nous nous permettons d'attirer votre attention sur les lieux intermédiaires qui ne semblent pas avoir été identifiés par votre ministère comme enjeu de la feuille de route 2018. Il y a pourtant là l'opportunité d'expérimenter une nouvelle politique publique au plus près des enjeux démocratiques et citoyens : consolider des initiatives persistantes et légitimes, artistiquement et socialement, émanant de la société civile et en très grande proximité de l'innovation artistique comme des expressions les plus éloignées de toute visibilité sociale.

Volontaires pour nous inscrire dans une démarche de co-construction, nous souhaiterions vous rencontrer afin d'envisager ensemble des solutions pour une véritable politique de soutien à la diversité des projets artistiques et culturels et en direction de ces espaces de liberté que sont les lieux intermédiaires.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

actes if
lieux artistiques et culturels
indépendants en Île-de-France

FAMDT
Fédération des Associations
de Musiques & Danses
Traditionnelles

FEDELIMA

la fédération
nationale des arts de la rue

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens
Faaap

mmrif
www.lerif.org

SYNDICAT DES CIRQUES
ET COMPAGNIES
DE CRÉATION

SMAU
SYNDICAT DES MUSIQUES ACTUELLES

synavi
syndicat national
des arts vivants

THEMAA

UFISC
Union Fédérale d'Intervention
des Structures Culturelles